

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bovins

Question écrite n° 23143

Texte de la question

M. Philippe Nauche attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la dégradation sans précédent de la situation des éleveurs de viande bovine. En effet, si en 2007 leur revenu avait chuté de 23 % par rapport à l'année précédente et ne s'établissait qu'à 68 % de la moyenne nationale des revenus agricoles, il est fort à craindre que 2008 révèle une nouvelle aggravation de cette situation, eu égard à la poursuite de la hausse des charges et de la baisse des cours. Il lui demande, en conséquence, quelles mesures il a l'intention d'adopter afin que les éleveurs, et plus spécifiquement ceux des zones herbagères, puissent retrouver des perspectives encourageantes.

Texte de la réponse

En 2007, les éleveurs spécialisés en viande bovine ont vu leur revenu baisser en moyenne de 23 % en un an. Cette évolution fait suite à l'année 2006 qui avait été marquée par un rétablissement net de ce secteur. Le maintien à un niveau élevé du prix des matières premières et une diminution modérée des cours des bovins font craindre aux éleveurs une dégradation de leur revenu aussi marquée en 2008 qu'en 2007. Lors de la réforme précédente de la politique agricole commune (PAC), le ministre de l'agriculture et de la pêche avait défendu un recouplage des aides animales, en particulier pour la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA). Ceci a contribué à la stabilisation du nombre de vaches allaitantes depuis 2005. Dans le cadre du bilan de santé de la PAC, l'ambition du ministre de l'agriculture et de la pêche est de promouvoir une PAC plus équitable qui prenne en compte le rôle majeur de l'activité agricole dans la dynamique de nos territoires. Une des priorités est de réorienter, par un prélèvement sur les aides actuelles, les soutiens au profit de certaines productions et des territoires fragiles. L'élevage bovin fera l'objet d'une attention particulière au travers d'un soutien spécifique à l'herbe.

Données clés

Auteur: M. Philippe Nauche

Circonscription: Corrèze (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 23143

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture et pêche Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 mai 2008, page 4105 **Réponse publiée le :** 19 août 2008, page 7073